

---

## RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB

---

**A :** CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB DU 27 MARS 2018  
**DE :** COMMISSION DE GESTION  
**OBJET :** PRÉAVIS 01-2018 – EXERCICE 2017, RAPPORT DE GESTION ET COMPTES  
**DATE :** 25 MARS 2018  
**CC :** MEMBRES DE LA COMMISSION  
BORIS MURY – RAOUL SANCHEZ – PHILIPPE WIDMER

---

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Intercommunaux de l'AIAB,

Notre commission tient tout d'abord à remercier M. Kneubühler, M. Hinder et M. Berlie qui nous ont présenté le préavis 01-2018 ainsi que les comptes 2017 lors de notre séance du 20 mars dernier. Ils ont pu, lors de cette séance, répondre à toutes nos questions de manière précise et claire et apporter tous les éléments utiles à la rédaction de ce rapport.

### **1. Préambule**

Ce préavis concerne le rapport de gestion du Comité de Direction ainsi que les comptes de l'exercice 2017. Il en ressort les montants suivants :

- Charges à répartir entre les communes d'Asse et Boiron : CHF 693'886.49.- (CHF 810'951.53.- en 2016) contre CHF 645'090.00.- au budget, ce qui représente une augmentation des charges de CHF 48'796.49.-.
- Location à charge de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron : CHF 2'151'137.10.- (CHF 2'049'131.85.- en 2016) contre CHF 2'173'420.00.- au budget ce qui représente une diminution des charges de CHF 22'282.90.-

### **2. Observations**

#### Administration Générale :

- Augmentation des charges d'honoraires du secrétariat. La commune de Signy a notifié cette augmentation à l'AIAB qui n'a pu que prendre acte.

#### Finances :

- Pas de remarque particulière.

#### Domaines et Bâtiments :

##### Terrain et parking CSBC :

- Les alentours de la halle de gym ainsi que ceux du parking ont été végétalisés, ce qui représente un surcoût de CHF 8'500.- par rapport au budget.

##### Bâtiments A-B-C :

- Une augmentation du nombre employés (4.5 ETP au 31.12) induit une augmentation des charges salariales et en conséquence une diminution des travaux exécutés par des tiers.
- Des achats de matériel, en particulier pour les salles de sciences ont dû être effectués.



- Le remboursement par l'ECA de CHF 343'417.- a été mis en réserve pour travaux futurs. Ce montant sera principalement utilisé pour la réfection de la toiture ainsi que pour l'installation du nouveau chauffage.

*Halles de Gym 1-2-3 :*

- L'augmentation des charges d'achats de combustibles est due au paiement du solde de 2016. La consommation de combustible est stable par rapport à 2016.
- L'entretien des équipements et en particulier les contrats de maintenance sont en augmentation de env. CHF 10'000.- par rapport à l'exercice 2016.

*Restaurant scolaire :*

- Pas de remarque particulière.

*Pavillons :*

- Pas de remarque particulière.

*Piscine :*

L'année 2017 peut être considérée comme une année référence en termes d'ouverture de la piscine et de nombre d'entrées (87'061 entrées). Nous avons décidé de traiter le compte piscine dans son ensemble et ne pas détailler chaque poste la concernant. Nous notons la participation des communes pour un montant de CHF 525'985.95.- en augmentation de CHF 50'000.- par rapport au budget. Considérant cette année comme étant une excellente année sans problèmes particuliers, notre commission est préoccupée quant à l'avenir des coûts de la piscine. Lors de la présentation du préavis pour la construction de la piscine, il était mentionné que cette piscine, une fois les coûts de construction achevés, ne coûterait plus rien aux contribuables de nos 9 communes. Après renseignement pris, il semble qu'un montant annuel avoisinant les 8% des coûts de construction doit être prévu pour le fonctionnement de cette dernière. Nous sommes malheureusement loin de ces chiffres et connaissant les problèmes récurrents de notre piscine et le fait que l'entretien de nos installations devrait logiquement augmenter en prenant en compte l'usure de celles-ci, notre commission s'interroge sur l'évolution de la charge de cette piscine. Nous espérons que l'ouverture de la nouvelle piscine couverte à Nyon n'aura pas un impact trop important sur le nombre d'entrées de notre « chère » piscine. Dès lors, nous demandons au CODIR de proposer des solutions afin d'éviter une envolée des coûts pour ce poste.

*Parking piscine :*

- Pas de remarque particulière.

*Place de sports :*

- L'entretien réalisé par RealSport avait été mal budgétisé. En effet, cet entretien est bis annuel alors qu'il avait été prévu un entretien par année. Ceci explique la différence dans les comptes.
- Subvention non prévue du Fonds du Sports Vaudois a été perçue pour un montant de CHF 78'000.-. Ce montant a été attribué à un fond de réserve pour des travaux futurs.



### **3. Recommandation au Conseil**

Vu ce qui précède, notre commission recommande dès lors aux membres du Conseil Intercommunal de l'AIAB :

- 1. D'approuver les Comptes de l'exercice 2017 tels que présentés,**
- 2. De donner décharge au Comité de Direction Asse et Boiron de sa gestion pour l'exercice 2017.**

Borex, le 25 mars 2018,



Boris Mury



Raoul Sanchez



Philippe Widmer